

Image not found or type unknown



Séparation de bien et désolidarisation de compte commun

Par **archenault**, le **26/01/2009** à **13:48**

Bonjour.
Je suis actuellement en accès à la propriété avec mon ex-conjointe. (nous étions en union libre et en accès à la propriété en 50/50) nous sommes séparés depuis environ un an et elle vit toujours dedans. Aujourd'hui nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'elle me vende 100% de ses parts à hauteur de 14000€, ce qui représente sa part de plus-value si nous avons réussi à vendre la maison. (Valeur du bien net vendeur en agence : 208000€). Est-ce que cette démarche est possible et quels seraient les frais de cet acte.
Merci d'avance pour ceux qui ont une réponse.